

**MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2023-09-02**

L'an deux mille vingt-trois, le 27 septembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

Absent excusé : M. BERTOLI Régis.

Secrétaire de séance : CHAMPONNOIS Alain.

Convocation du 20/09/2023 (affichée le 20/09/23).

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Le Maire donne connaissance des divers devis qui ont été établis pour les travaux nécessaires à l'aménagement du bâtiment des services techniques.

Après étude de ces différents documents et après délibération, le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

- ✓ Maçonnerie : Entreprise Pascal ROGER pour un montant de 15.234,92 euros HT
- ✓ Menuiserie : Entreprise DORAS pour un montant de 19.314,34 euros HT
- ✓ Electricité : Entreprise Damien MILLERET pour un montant de 8.306,77 euros HT
- ✓ Récupération eaux pluviales : Entreprise Luc JANSON pour 9.253,00 euros HT
- ✓ Vidéoprotection : Entreprise PROTECT ALARM pour 11.210,00 euros HT
- ✓ Raccordement réseau Eaux Usées fait par la SOGEDO pour 3.335,22 euros HT

Le conseil municipal accepte ces devis et charge le Maire de leur signature pour acceptation.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

